

Cabinet de Faouzia HARICHE
Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et de la Petite enfance

Hôtel de Ville - 1, Grand-Place - 1000 Bruxelles
Tél. : 02/279.49.10 - Fax : 02/279.49.21
E-Mail : cabinet.f.hariche@brucity.be

Inauguration de la Crèche Bruyn



Contacts presse:

Laura Beya : 02/279.49.12 - laura.beya@brucity.be

1) GENÈSE DU PROJET

Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans la volonté qu'a la Ville de Bruxelles d'augmenter sa capacité d'accueil pour la petite enfance et d'offrir des lieux d'accueil de qualité qui favorisent l'épanouissement des enfants. C'est dans le cadre d'un plan d'investissements ambitieux qui permettra la création de 550 places supplémentaires à l'horizon 2018 que la construction de cette nouvelle crèche a été programmée.

Consciente de la nécessité de développer des infrastructures collectives dans les nouveaux quartiers, la Ville de Bruxelles a pris la décision de construire une crèche de 48 places au sein du nouveau site de logements « Bruyn » à Neder-Over-Heembeek afin de répondre aux besoins de la population et proposer des services de proximité.

Par ailleurs, la création de nouvelles infrastructures publiques permet également la création d'emplois de qualité, stables et au service de la population.

2) UNE EQUIPE MOTIVEE ET QUALIFIEE

Pour accueillir les 48 bambins, l'équipe sera composée d'une directrice-infirmière, d'une assistante sociale à mi-temps, d'une psychologue, de 12 puéricultrices et du personnel d'entretien. Ainsi, plus d'une quinzaine de personnes ont été engagées.

3) LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la crèche Bruyn a pour objectif de favoriser l'éveil et le développement psychomoteur des enfants, de les éduquer à une alimentation saine et de les familiariser aux questions sur le genre et l'égalité des chances.

Les crèches de la Ville de Bruxelles se doivent d'offrir un accueil de qualité dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de respect des familles en reconnaissant la spécificité de chaque enfant.

Donner une place active à l'enfant, c'est lui permettre de s'affirmer tout en apprenant les limites de la réalité. Pour les équipes encadrantes, c'est mettre tout en œuvre pour développer son autonomie en respectant son rythme.

Le personnel de la crèche porte une attention toute particulière à chaque enfant, à ses besoins individuels, à ses goûts et préférences.

Dans les quatre sections, l'aménagement de l'espace et du matériel est pensé afin de respecter le regroupement spontané des enfants afin qu'ils jouent ensemble. Valoriser les initiatives et les démarches que les enfants font vers leur petits copains, organiser des activités en petits groupes où plaisir et jeux constituent premier pas vers la socialisation.

Afin de mettre en œuvre l'ensemble de ce travail pédagogique au sein de la crèche, une relation de confiance entre les parents et le personnel sera établie.

4) UN PROJET QUI REpond AUX BESOINS DE L'EQUIPE

La surface totale de la crèche est de 868m². Les espaces d'accueil de la crèche sont situés sur deux étages. Elle accueillera 48 enfants dans 4 sections : 2 sections pour les bébés-moyens de +/- 0-18 mois et 2 sections pour les grands de +/- 18-36 mois.

Afin d'assurer une sécurité maximum, l'accès à la crèche se fait par une double porte sécurisée dont l'ouverture est réglée par un système de vidéophonie. De plus, le bureau de la directrice se situe à l'entrée.

Le rez-de-chaussée est réservé à l'accueil des plus grands. Le hall permet d'accéder à leurs sections. Ces deux sections possèdent deux dortoirs dont l'un est polyvalent et peut être utilisé pour d'autres activités.

Dans le grand hall d'entrée se trouvent les casiers des enfants et les tables de change afin de proposer un accueil optimal aux parents.

L'accès à l'étage se fait soit par un ascenseur soit par un escalier possédant 3 rampes à des hauteurs différentes (enfant, personne à mobilité réduite et adultes).

Dans la même disposition qu'au rez-de-chaussée, deux sections de bébés sont séparées par deux dortoirs. Un coin bébé se situe à l'entrée de chaque section. Chaque section bébé a accès à une terrasse commune. Au même étage, se trouve également une salle de psychomotricité pouvant également être utilisée pour d'autres activités.

Chaque section est dotée de sa propre salle de soins (change, toilettes, bain) afin que les enfants restent sous l'œil vigilant de leurs puéricultrices tout en développant leur autonomie. Les locaux sont également équipés d'espaces de rangement intégrés et harmonieux.

Le milieu d'accueil dispose d'un jardin orienté nord pour permettre des activités extérieures.

5) UN ÉCO-BÂTIMENT PASSIF EXEMPLAIRE !

La crèche s'inscrit dans un projet d'écoconstruction et de basse consommation. Un des enjeux principaux du projet est le respect des normes acoustiques exigeantes entraînant des choix spécifiques sur le plan de la composition architecturale.